

QUATRIÈME BANQUET ANNUEL

A PARIS

DES ANCIENS ÉLÈVES

DR

L'ÉCOLE DE SORÈZE

DIRECTIONS :

[Dom] DESPAULX. — François et Rémond-Dominique
FERLUS et BERNARD.



ANNÉE 1848. — 11 MAI.

PARIS

IMPRIMERIE LANGE LÉVY ET COMPAGNIE,
RUE DU CROISSANT, 46.

1848.

*Prix.
8° R.
S (1770).*

REVUE LITERAIRE FRANCAISE



PRIMERIE LANGE-LÉVY ET COMP., RUE DU CROISSANT, 46.

QUATRIÈME BANQUET SORÉZIEN.

11 MAI 1848.

PRÉSIDENCE DE TH. DUCOS.

Les événements graves accomplis depuis deux mois à peine; l'ouverture de l'Assemblée nationale, dont les travaux préoccupent si fort les esprits; cette situation si anxieuse paraissait bien menaçante pour notre banquet Sorézien. Hâtons-nous de dire que nos appréhensions ont été heureusement démenties.

Cinquante-cinq convives se sont assis à la *grande table*, chez DOUX (café CORAZZA), au Palais-National. Nous avons regretté l'absence de plusieurs excellents camarades, fidèles à nos banquets, mais que leurs affaires ou des missions du gouvernement ont éloignés de nous; et de plusieurs Représentants du Peuple, nos condisciples, dont les adresses nous étaient encore inconnues, ou qui n'étaient pas arrivés à Paris : TRINCHANT, CARBONNEAU, CONDOU. — Huit représentants siégeaient dans nos rangs : d'ARAGON, ÉTIENNE ARAGO, BARBÈS, BASTIAT, BOURBEAU, DETOURS, TH. DUCOS, TONNAC.

Les trois écussons de l'an dernier, portant *Collets-rouges*, de 1759 à 1800; *Collets-Bleus*, de 1800 à 1830; *Collets-jaunes*, de 1830 à 1840, étaient placés de manière à maintenir *l'ordre dans la liberté*; mais la liberté l'a emporté sur l'ordre, et on s'est placé à table dans le pêle-mêle le plus amical. Toutefois au centre siégeait le président, Th. Ducos, ayant à sa droite un des secrétaires du Comité Central Sorézien, et à sa gauche nos vénérables.

L'ordre adopté pour les précédents banquets, et fixé par le règlement affiché, a été suivi pendant le cours du repas.

Entre le premier et le second service le président a donné la parole à l'un des secrétaires pour la lecture du compte-rendu des opérations du Comité Central pendant l'année 1847-48. Ce compte-rendu est imprimé plus loin (1).

Th. Ducos a porté ensuite en ces termes le premier toast de fondation :

« Mes chers camarades,

» Quatre ans se sont déjà écoulés depuis le jour où nous avons fondé l'Association Sorézienne. Nous célébrons pour la quatrième fois, dans ce joyeux banquet, l'anniversaire de notre Constitution fraternelle!...

» Les révolutions s'accomplissent; les trônes se brisent; les lois se modifient; les sociétés se reconstituent; les individualités s'effacent; les hommes disparaissent, et au milieu de ces grandes commotions populaires qui étonnent le monde et pénètrent toutes les âmes vraiment libérales, une modeste institution reste debout... elle survit au temps et se consolide avec lui!... cette institution, c'est la vôtre!... Permettez-moi de lui donner son nom : c'est la *République Sorézienne!*...

» République du cœur où se pratiquent avec amour tous les principes de l'Égalité et de la Fraternité; où n'existe aucune division d'opinion; où les sentiments se confondent; où les mains se rapprochent et se serrent par l'attraction magnétique du nom de Sorèze; où les rivalités s'oublient; où les luttes s'éteignent sous l'influence des souvenirs de camaraderie de tous les citoyens!...

» Buvons donc à la *République*, en buvant à l'*Association et à la fraternité des anciens élèves de l'école de Sorèze.* »

(1) Voir folio 16.

Des applaudissements unanimes ont prouvé à notre camarade Th. Ducos tout ce que ses chaleureuses paroles avaient trouvé d'écho dans nos cœurs.

En l'absence du vice-président PAGÈS aîné, retenu par une indisposition, DOMENGET, l'un des secrétaires, a, sur l'invitation du président, porté ainsi le second toast de fondation :

« Chers camarades,
 » En l'absence de notre vice-président PAGÈS, et comme inter-
 » prète de ses sentiments, je vous propose de boire à la mémoire
 » des fondateurs et des anciens professeurs de l'école de Sorèze...
 » Le culte des souvenirs donne l'essor aux élanls de la fraternité...
 » A ce titre, mon toast obtiendra toutes vos sympathies : à la mé-
 » moire des fondateurs et directeurs, et aux anciens profes-
 » seurs de l'école de Sorèze. »

Tous les convives ont applaudi avec entraînement à ce toast bien senti et bien exprimé.

HENRI NOUGUIER, 1, s'est levé ensuite et a dit :

« Le troisième toast, devenu aussi de fondation, s'adresse à tous
 » nos camarades absents. Il y a trois ans, Étienne Arago le portait
 » de la manière suivante : *A tous nos camarades absents, riches ou*
pauvres, heureux ou malheureux, libres ou prisonniers. — Ces
 » dernières expressions étaient une allusion évidente à l'un de nos
 » condisciples, que nous sommes heureux de voir siéger, libre
 » aujourd'hui, au milieu de nous. Quant à moi, je m'empare de ce
 » toast et me félicite de pouvoir le restreindre ainsi : *A tous nos*
camarades absents, riches ou pauvres, heureux ou malheu-
reux. »

BARBÈS a répondu par quelques mots fraternels, fraternellement accueillis, et dont nous regrettons de n'avoir pas le texte.

Les Secrétaires nous ont ensuite exprimé le bon souvenir de plusieurs anciens condisciples qui ont écrit

spécialement pour s'unir à nous de cœur, à l'heure de notre banquet : ce sont BOLOUARD 1, inspecteur de compagnies d'assurances; TRUC, notaire aux Arcs (Var); S. VIVAREZ, notaire à Cette; MAGNER, professeur et compositeur de musique à Clermont-Ferrand, fils de l'ancien professeur de violoncelle à Sorèze, et LATAULADE, inspecteur des contributions directes, demeurant dans ladite ville. — Notre souvenir a répondu à celui de ces excellents camarades.

Le moment des pièces de vers et des chansons était venu. M. FERLUS neveu a lu une épître à la mémoire de son oncle, notre vénéré R. D. FERLUS ; M. NOUGUIER père, une épître intitulée *Notre quatrième banquet*. ÉLIE PASTURIN, ÉTIENNE ARAGO, HENRI NOUGUIER, ont été nos chansonniers. Nous avons eu ainsi nos Boileau et nos Béranger..... de Sorèze. Cent huit mains Soréziennes (les deux mains de l'auteur s'abstenant) ont vigoureusement claqué ces œuvres légères, que nous reproduisons plus loin (1).

La causerie intime a succédé au dîner. Nous sommes passés dans le salon de conversation, où chacun a fraternisé avec ses anciens amis. Nous ne craignons pas de dire que tous ceux qui assistent à nos banquets, en emportent des souvenirs heureux et le désir d'y retourner. Plus de cent cinquante Soréziens ont déjà pris place à nos quatre banquets. Chaque année des convives nouveaux viennent et viendront se réunir aux *convives-immeubles*.

Nous avons eu aussi la pensée d'un dîner mensuel, au prix le plus ordinaire; ce dîner a lieu le troisième

(1) Voir folio 8.

mercredi de chaque mois. Chacun est averti que les Soréziens ont l'habitude de se réunir ce jour-là, au *réfectoire de PESTEL*, restaurateur, rue des *Frondeurs*, 2, au coin de la rue *Saint-Honoré* et en face de la rue de l'*Échelle*; et déjà trois fois, depuis que cette idée a commencé à recevoir son exécution, nous nous sommes trouvés assis plus de quarante à la même table.

Ainsi se resserrent parmi nous de plus en plus les liens qui nous unissent depuis si longtemps. Nous laissons aux indifférents leur indifférence. Nous trouvons de la douceur dans notre union au milieu d'une société si désunie; dans nos souvenirs d'enfance, les plus purs des souvenirs; dans le peu de bien que nous avons pu faire, le plaisir de l'avoir fait; et nous disons en nous serrant la main : Sorèze est mort! vive Sorèze!

Comme aux années précédentes, l'assemblée a voulu, avant de se séparer, donner un témoignage de bienveillance à ceux de nos anciens camarades ou de nos anciens professeurs qui sont dans le besoin. Nous nous sommes souvenus qu'un des buts de notre Association est de secourir toutes les infortunes. La cotisation de 1848 est venue en effet apporter son utile tribut à notre réunion amicale, et a fait entrer 509 fr. dans notre caisse de bienfaisance. — Mention honorable doit être adressée, sur le désir de tous, à notre camarade **BONNET**, de Marseille, dont la cotisation a été de 110 francs, et à notre camarade **DARBLADE-SÉAILLES** qui, avec sa cotisation de 1848, a versé spontanément celles de 1845, 46 et 47.

A l'année prochaine ! toujours au second jeudi de mai !

A LA MÉMOIRE DE R. D. FERLUS.

Par **D. FERLUS**, son neveu.

O toi dont les vertus égalaient les talens,
 Qui trouvais ton bonheur à t'entourer d'enfants,
 Aimable traducteur et de Phèdre et d'Horace,
 Pourras-tu pardonner ma téméraire audace ?
 Je n'ai point ton génie : héritier de ton nom,
 Je ne saurais jamais atteindre ton renom ;
 Mais permets, si je suis indigne de ta gloire,
 Que je rende du moins hommage à ta mémoire.

Ferlus, ton nom sacré prononcé parmi nous
 Fait naître dans nos cœurs des souvenirs bien doux !
 Avec quelle bonté, guidant notre jeunesse,
 Tu savais des *préfets* modérer la rudesse !
 Ton regard bienveillant était une faveur
 Qui du travail en nous faisait naître l'ardeur.
 Subissant à Sorèze un exil nécessaire,
 Tes disciples en toi trouvaient un second père ;
 Le devoir nous plaisait presque autant que nos jeux ;
 Tu paraissais content, et nous étions heureux.

Comment sans être ému retracer la mémoire
 De ces solennités dont tu faisais la gloire,
 Lorsque de toutes parts nos parents, nos amis.
 Accourant à ta voix, près de nous réunis,
 Venaient avec bonheur dans ce jour d'allégresse
 Jouir de nos succès, si doux à leur tendresse !
 Transporté de plaisir, chacun dans ces moments
 Se livrait sans réserve à ses épanchements ;
 Le tumulte, les cris, dans ce concours immense,
 Enivraient tous les cœurs et charmaient notre enfance.
 Mais lorsque des beaux arts le temple révéré
 Recevait dans son sein un public éclairé,
 Ferlus, et qu'en ce jour, sous tes heureux auspices,
 Les élèves venaient répondre aux exercices ;
 Que *Lairle* et *Cavaille*, heureux de nos efforts,

De l'auditeur charmé partageaient les transports;
 Que Serres, indulgent, d'un savoir véritable,
 En parlant de Sinus était encore aimable!
 Ces souvenirs, si doux et si chers à mon cœur,
 Pour le Sorézien sont toujours un bonheur.

Quel murmure flatteur parcourt l'enceinte immense!
 Aux applaudissements succède le silence....
 C'est Ferlus, et soudain son vénérable aspect
 Du public attentif commande le respect.
 Il parle..... De ses vers la puissante harmonie
 Pénètre tous les cœurs du feu de son génie.
 Emule de Boileau, la raison, le bon sens
 S'unissent au bon goût, aux nobles sentiments;
 Son vers pur et correct, qu'anime un sel attique,
 Rappelle l'idéal et le beau de l'antique.
 L'élève, le public écoute avec bonheur
 Son discours poétique inspiré par le cœur;
 Un transport unanime embrase l'auditoire
 Et fait briller son front d'une nouvelle gloire.

Puis je oublier ici de parler des vertus
 Qui dans tous les malheurs ont signalé Ferlus?....
 Lorsque de Loyola la race despotique
 Faisait peser sur nous le joug jésuitique,
 Que ces Pères, toujours brûlant d'ambition,
 Voulaient changer nos lois, régir la nation,
 Et pour mieux réussir, maîtrisant la jeunesse,
 Prétendaient sans délai nous conduire à confesse;
 Fier de sa liberté, le peuple furieux
 S'indignait de subir leur pouvoir odieux.
 Sorèze tout-à-coup excitant leur envie,
 Ils osent accuser l'école d'être impie,
 Et Ferlus, menacé dans sa propriété,
 Ne trouve son salut que dans sa fermeté :
 « Le collège est à moi, dit-il au parti-prêtre ;
 » Il sera ce qu'il est ou bien cessera d'être. »

Que dirais-tu, Ferlus, si, sortant du tombeau,
 Tu voyais à Sorèze un ordre tout nouveau!.....

Mais ton ombre du moins doit être consolée :
 Les cœurs Soréziens forment ton mausolée.....

Que dis-je ? ton image est présente à nos yeux ;
 Elle brille aujourd’hui d’un éclat radieux !.....

Tes élèves partout, qu’un noble amour enflamme,
 Unis par l’amitié, n’ont qu’un cœur et qu’une âme.

Tu vois leur sympathie, et tu dois être heureux.
 Leur espoir, leurs succès répondent à tes vœux :

Les uns, l’épée en main, défendent la patrie ;
 Les autres dans les arts exercent leur génie ;

Ici des orateurs sont l’honneur du barreau,
 Là Thalie a vu naître un chef-d’œuvre nouveau (1).

Magistrats, écrivains dont s’honore la France,
 Du nom Sorézien vous êtes l’espérance.

Élèves, dispersés dans des climats divers,
 Venez sympathiser des bouts de l’univers.

Nos cœurs volent vers vous, notre voix vous implore.
 Par la fraternité Sorèze existe encore.

NOTRE QUATRIÈME BANQUET SORÉZIEN.

ÉPITRE.

Par NOUGUIER, père.

Voici donc, mes amis, la quatrième année,
 Où de nos jeunes ans la chaîne fortunée,
 Par l’ardent souvenir qui triomphe du temps
 Se resserre encore plus de printemps en printemps.
 Sainte Fraternité ! loi du ciel, loi du monde,
 Lorsque ton règne enfin apparaît et se fonde,
 Oh ! combien est plus doux encore à prononcer
 Ce nom si cher qu’en nous rien ne peut effacer !
Sorèze, amis, Sorèze !... Oui, bénissons ensemble

(1) *Les Aristocraties de notre camarade Étienne Arago.*

Le jour cent fois heureux, l'heure qui nous rassemble
 Nous fêtons aujourd'hui bien plus qu'un souvenir ;
 Nous fêtons pour Sorèze un nouvel avenir.

Frères, lequel de nous, rêvant à son enfance,
 Dans le fond de son cœur n'a gardé l'espérance
 D'entendre de ses fils, jouant sur *Bernico*,
 Les folâtres accents répétés par l'écho ?

Pourquoi n'aurions-nous pas encore cette joie ?
 Pourquoi les jours nouveaux que le ciel nous envoie
 Ne nous rendraient-ils pas notre riant berceau,
 Nos jeux tant regrettés, nos prés, notre ruisseau ?
 Oh ! nous nous reverrons !... Mais déjà ma pensée,
 Devançant l'avenir, vers vous s'est élancée ;
 Vous derniers serviteurs, vous fidèles débris
 De ces jours éclipsés, de tant d'objets chéris.

Hélas ! ils ne sont plus !... Ferlus, ce noble maître,
Cavaille et son esprit, qui les fera renaitre ?
Serres, dont la science égalait la bonté ;
Lairle, ce penseur, fils de l'antiquité :
 Triumvirat de goût, de savoir, d'éloquence,
 Dont les doctes leçons nourrissent notre enfance.

Laissons de vains regrets !... Non, non, dans le tombeau,
 Ces chers docteurs n'ont pas renfermé leur flambeau !

L'étincelle par eux déposée en notre âme
 Des talents, du génie a fait jaillir la flamme :
 Elle brille pour vous en mérites divers,
 Le nom *Sorézien* s'épand dans l'univers.

Amis, ni trop d'orgueil, ni trop de modestie,
 Notre école, par nous, ne s'est pas démentie ;
 Elle se perpétue, et sa tradition
 Est le dépôt vivant d'où renaitra Sion.

Attendons !... Cependant, s'il faut parler sans feinte,
 À notre heureux espoir se mêle quelque crainte.
 Ce n'est pas sans chagrin, je dirai sans pitié,
 Que j'ai vu l'égoïsme oublier l'amitié.

Et pourtant quelle fut sa première pensée ?
 De raviver l'ardeur d'une enfance passée ;
 De faire que le chêne, autrefois arbrisseau,
 De ses frères formât un vigoureux faisceau.

L'amitié voulut mieux encore. A la souffrance,
 Peut-être à la misère apporter l'espérance,
 La douce charité. Pour ceux de qui les soins
 Ornèrent sa raison, prévinrent ses besoins ;
 A des maîtres atteints du froid de la vieillesse,
 A d'anciens serviteurs de sa folle jeunesse
 La noble débitrice, épiant leur recours,
 Voulut payer sa dette en bienfaisant secours.

Hélas ! sous l'ascendant de notre siècle avide,
 La caisse de Sorèze éprouva trop de vide.
 Vos appels généreux, vos fraternels avis,
 Vainement répétés, furent trop peu suivis.
 Mais de l'excès du mal sort notre délivrance,
 Le ciel n'a pas voulu que notre belle France
 Reniât plus longtemps, au seul contact de l'or,
 Sa gloire, ses vertus, son noble et vrai trésor.
 De la fraternité, dans nos coeurs prisonnière,
 Flotte sur l'Univers la divine bannière.
 Ses deux célestes sœurs marchent à ses côtés,
 Partout avec transport, leurs noms sont répétés.

A nous, fils de Sorèze, à nous de rendre hommage.
 A leur triple symbole ; il est pour nous le gage
 Du nouveau dévoûment, du fécond avenir,
 Dont l'espoir tous les ans a su nous réunir.

Parmi les rejetons, fils d'une même école,
 Dont le pieux amour vers leur mère revole,
 Nous sommes les premiers, amis, à célébrer
 Cette ère formidable où nous venons d'entrer.
 Ah ! dans le tourbillon dont l'ardeur nous emporte,
 Faisons que l'amitié soit toujours la plus forte ;

Entre nous pas de *veille* et pas de *lendemain* !
 Sachons nous reconnaître en nous serrant la main.
 Quels que soient nos regrets, nos vœux, notre espérance,
 Oui, sachons que Sorèze est fille de France.

LES TROIS COULEURS.

CHANSON.

PAR ÉLIE PASTURIN.

Air d'Aristippe : *Pour un soldat qui n'en a pas l'usage.*

Mes trois couleurs n'ont rien de politique ;
 Le bleu, le rouge ou le jaune safran,
 Formant pour nous collet académique,
 Suivant notre âge assignaient notre rang ;
 Mais nos trois cours divisaient pour la forme :
 Au même feu s'échauffait notre cœur,
 Dans les grands jours nous portions l'uniforme,
 Et nous n'avions qu'une même couleur.

Nous avons fait aussi nos barricades,
 Et réunis contre un *préfet cagot*,
 Plus d'une fois de pauvres camarades
 Ont vu tomber les portes du cachot.
 Comment punir nos humeurs indociles ?
 Rouges ou bleus ou jaunes, sur l'honneur,
 Nous étions tous présents aux Thermopyles,
 Et nous n'avions qu'une même couleur.

Fils de la plaine ou fils des Pyrénées,
 Les mêmes fleurs couvraient notre berceau.
 L'Égalité de nos jeunes années
 Voit reverdir son fertile rameau.
 Fraternité, loi sainte, loi féconde,
 A l'unisson fait battre notre cœur ;
 Comme à Sorèze, ou Montagne ou Gironde,
 N'ayons, amis, qu'une même couleur,
 Ah ! n'ayons tous qu'une même couleur.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES SORÉZIEN.

CHANSON.

PAR ÉTÉLIENNE ARAGO.

Air du *Charlatanisme*.

Amis, quel triomphe immortel !
 De notre France, grande et fière,
 La liberté, fille du ciel,
 Relève la noble bannière.
 Conduit par le peuple vainqueur,
 Aux postes secouant mes guêtres,
 Je fus acclamé directeur...
 Et grâce à ce poste flatteur,
 Je suis deux fois... homme de *lettres*.

Des *boîtes* que partout je mets,
 Ne vous effrayez pas, de grâce ;
 Car la *boîte aux oubliés* jamais
 Dans mon cœur ne trouvera place.
 Je me souviens des lieux chéris
 Où nous apprenions la syntaxe ;
 Aussi d'oublier mes amis,
 Quoique *taxant* les lettres à Paris,
 Je ne crains pas que l'on me *taxe*.

Redoutez plutôt entre nous,
 D'attraper un grain de folie,
 Car je pourrais vous *timbrer* tous,
 Si j'en avais la moindre envie.
 Mais je ne suis pas si méchant ;
 Ici calmez-vous à la ronde,
 Je ne souhaite assurément
 De *mal* à personne, et pourtant,
 J'en puis fournir à tout le monde,
 J'ai des *malles* pour tout le monde.

Et c'est heureux, en vérité,
 Car aujourd'hui qu'avec audace
 On postule de tout côté,
 A tous je réserve une place,
 Place à payér... entendons-nous.
 Mais venez, sans peur des ornières;
 De vous mener je suis jaloux;
 Par moi les voyages sont doux...
 Je ne verse... que dans les verres.

Trop habituée aux relais,
 Ma muse se montre revêche;
 Et je tremble que mes couplets
 Ne sentent un peu la *dépeche*.
 A ce sujet il se pourra
 Que la critique me riposte;
 Mais non, l'amitié m'inspira,
 Et j'en suis sûr, ma chanson passera...
 Tout comme une lettre à la poste.

RESTONS ENFANTS.

CHANSON.

PAR HENRI MOUGUIER.

Sur l'air : *les Gueux, les gueux sont des gens heureux* (air d'actualité).

Enfants, enfants,
 C'était le bon temps,
 C'était le printemps;
 Restons enfants.

Laïrle, en philosophie, Aimait à nous répéter : « Mes amis, courte est la vie; » Il faut donc en profiter.	A quoi donc sert la richesse ? — Nul n'est riche maintenant. A quoi sert d'être grandesse ? — A tomber plus lourdement. Enfants, enfants.....
---	---

³
Aux labours de la famille
Chaque père doit s'user.

— Un enfant n'a point de fille
Ni de fils qu'il faut caser.

Enfants, enfants.....

⁴
On dit qu'aux riches *cassettes*
On en veut en cent façons.
— Les nôtres, de livres nettes,
Ne cachaient... que des chansons.

Enfants, enfants.....

⁵
Liberté! combien l'enfance
T'aime, avec l'Égalité!
Dans ses rangs point de distance,
Partout la Fraternité!

Enfants, enfants.....

⁶
Républicain..... d'Amérique,
Lafayette aux cheveux blancs,
La meilleure République
Est bien celle des enfants.

Enfants, enfants.....

⁷
Que de rides, grace à l'âge,
Sur le front, sur le bonheur!

— A Sorèze, le visage
Était frais comme le cœur.

Enfants, enfants.....

⁸
Trop souvent la maladie
Vient, hélas! nous harponner!
— Jadis à l'infirmerie
Nous allions pour bien dîner.

Enfants, enfants.....

⁹
A notre vieille nature
Il faut un riche régal.
— Jupon de soie ou de bure,
Tout alors était égal.

Enfants, enfants.....

¹⁰
Combien maintenant d'épices
Pour relever os banquets!
— Vivent les pans de saucisses
Et la grosse huile à quinquets!

Enfants, enfants.....

¹¹
Je termine ma complainte.
Après dix couplets, bon jour!
A mon âge on a la crainte
Après dix de rester court.

Enfants, enfants,
C'était le bon temps,,
C'était le printemps.
Restons enfants.

Compte-rendu du comité central sorézien

POUR L'ANNÉE 1847-48,

Chers camarades,

Le compte-rendu de nos travaux, que nous sommes dans l'usage.

de vous présenter au renouvellement de notre banquet annuel, aura pour vous l'avantage d'être court aujourd'hui. Votre Comité regrette qu'il n'ait pas celui d'être satisfaisant.

Nous ne savons si l'égoïsme qui, depuis trop longtemps s'infiltrait dans la société, a pu exercer quelque influence sur l'esprit élevé et le cœur généreux des Soréziens... Toujours est-il qu'en 1847, notre association fraternelle a été languissante et inerte.

Une ère nouvelle s'ouvre pour la fraternité ; notre *Association* saura la féconder. Les départements répondront enfin à notre appel.

Nos frères de Paris ont fait les plus grands efforts pour adoucir la position pénible de nos camarades ou de nos anciens professeurs malheureux. Les cotisations ont été recouvrées ici comme par le passé ; et malgré la règle que s'était imposée le Comité Central, de n'accorder de secours que sur l'actif de notre Association, nous avons dû, en présence de besoins urgents et après avoir vidé notre caisse, recourir à des avances personnelles.

Nous ne ferons point, en conséquence, étalage de nos ressources financières... Nous ne vous parlerons pas non plus de l'imminence d'une banqueroute Sorézienne. Notre déficit est peu important, Dieu merci, et il sera bientôt couvert par les premières cotisations.

Nous avons reçu dans l'année qui vient de s'écouler :

1° Pour les cotisations de Paris.	820 fr. 45 c.
2° Pour celles des départements.	377 "
Total.	1,197 fr. 45 c.

Nous avons dépensé :

1° En secours.	1,265 fr. » c.
2° En déboursés pour ports de lettres et autres menus frais.	193 50
Total.	1,458 fr. 50 c.

Notre déficit est donc de 261 fr. 5 c. Nous avons aussi à payer à notre imprimeur, pour frais d'impressions de l'année, suivant un mémoire réglé par Etienne Arago, l'un des membres du comité, la somme de 600 fr.

Malgré cet arriéré, nous nous félicitons d'avoir pu faire passer l'année à ceux de nos frères qui ont réclamé notre concours. Alors même que notre association n'aurait eu pour résultat que d'éloigner la faim de la pauvre demeure d'un seul Sorézien, elle présenterait déjà un but d'utilité qui assurerait son maintien. Si vous y joignez l'inappréciable bienfait du lien qu'elle resserre entre les membres de notre grande famille, si vous y ajoutez l'avenir, vous encouragerez nos efforts pour sa propagation.

Notre prochain compte-rendu imprimé vous fera connaître les résultats d'un nouvel appel que nous avons adressé aux départements et à l'étranger.

Les circonstances nous ont déterminés à réduire le prix de notre banquet : c'était le meilleur moyen d'amener parmi nous un grand concours de frères. Nous avons diminué le nombre des vins, mais augmenté le nombre des convives. Nous sommes convaincus que le dîner vous paraîtra meilleur.

Permettez-moi, chers camarades, en terminant ce rapide exposé, de nous féliciter avec vous de ce que Sorèze a fourni à cette assemblée qui va régler les destinées de la France, un nombreux contingent d'hommes de cœur, de probité et de talent. Sorèze fut longtemps un foyer de pensées libérales et fraternelles. Les enfants de Sorèze ont pu s'écrier le 24 février : *Notre temps est arrivé.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

22 MAI.

Sont présents : Auguste Barbe (de Chartres) ; Bataille ; Bonnet (de Marseille) ; Dhebray de Pouzals ; Domenget ; Fabre (de Toulouse) ; Louis Fabrègue 1 ; Garonne de Lavoissier ; Eugène Guibal (de Castres) ; Guibert ; Jauzion 1 ; Laplane ; Martinez ; Nayral 2 ; Henri Nouguier 1 ; Pagès ainé ; Élie Pasturin ; Pellier ; Romey ; Saint-Léger ; Tournier.

L'ordre du jour appelle le règlement des comptes de l'année 1847-48, le renouvellement des membres du Comité Central et

de la Commission de secours, et la nomination d'une Commission de compte rendu du banquet.

L'un des secrétaires donne lecture du compte détaillé des recettes et dépenses de l'année. L'assemblée générale décide, sur la demande des secrétaires, qu'une Commission choisisse parmi les membres de l'Association, pris en dehors du Comité Central, vérifiera les comptes et en fera son rapport à la première réunion de ce Comité. Eugène Guibal, Bonnet et Nayral sont désignés pour composer cette Commission. (Nous donnons ci-après le procès-verbal de la séance où ce rapport a été présenté et les comptes réglés.)

L'assemblée procède ensuite au renouvellement des membres du Comité Central. La plupart des membres du Comité précédent sont réélus ; sont nommés membres nouveaux : Bonnet; Darbladère-Séailles; Dhebray de Pouzals; Fabre (de Toulouse); Garonne de Lavoissier; Laplane; Martinez; Nayral 2. Ont été nommés aussi membres du Comité Central, quoiqu'ils résident habituellement à Castres, Auguste Barbe et Eugène Guibal, qui se sont offerts pour s'occuper activement dans le département du Tarn, de la propagation de l'Association Sorézienne.

On a passé après, à la composition du bureau. Th. Ducos a été réélu président; Pagès 1 et Duprat, vice-présidents. L'assemblée ayant pensé qu'il convenait de désigner un troisième vice-président pour parer aux cas d'absence, le choix unanime s'est porté sur Guibert.

Il a fallu procéder au remplacement de l'un des secrétaires, Frédéric Lacroix, que le gouvernement a appelé à la direction des affaires civiles en Algérie, et qui laisse parmi nous de sincères regrets. Elie Pasturin a été unanimement élu.

L'assemblée a nommé ensuite une Commission pour la rédaction du compte rendu du dernier banquet. Cette Commission se composera des trois secrétaires, et de Alby, Fabre, Garonne de Lavoissier et Romey. Le projet de rédaction sera présenté et discuté à la première séance du comité. La Commission est invitée à rendre l'impression de ce compte rendu aussi peu coûteuse que possible. Le Comité arrêtera la rédaction définitive.

On passe ensuite à la nomination de la Commission de secours pour l'année courante. Chanet, Duprat et Charles Nouguier sont réélus membres de cette Commission.

Séance du 26 mai.

Présidence de DUPRAT, vice-président.

Sont présents : Auguste Barbe (de Castres), Bonnet (de Marseille), Chanet, d'Hébray de Pouzals, Domenget, Duprat, Laurens-Rabier, Nayral 2, Henri Nouguier, Charles Nouguier, Pellier et Romey.

L'ordre du jour consiste : dans le rapport de la commission chargée de vérifier les comptes du Comité Central et l'approbation de ces comptes s'il y a lieu; dans le rapport de la Commission de rédaction du compte-rendu du dernier banquet.

Auguste Barbe (délégué à cet effet par Eugène Guibal), Bonnet et Nayral entrent dans le détail des comptes qu'ils ont eu à vérifier. Ils les ont trouvés parfaitement exacts, à l'exception d'une erreur d'addition de 5 francs au préjudice des secrétaires.

La recette annuelle a bien été de 1,197 fr. 45 c., dont 820 fr. 45 c. recueillis à Paris et 377 francs en province,

La dépense a bien été de 1,458 fr. 50 c., dont 1,265 francs en secours à trois anciens élèves et à deux anciens professeurs et 193 francs 50 c. en affranchissements de brochures, ports de lettres et menus frais.

Il faut ajouter à ces recettes et dépenses une collecte de 30 francs qui a été faite à l'un des banquets mensuels et qui, en y joignant 15 francs montant de deux cotisations, l'une de province, l'autre de Paris, a permis de donner à un ancien élève un nouveau secours de 45 francs.

La commission de vérification des comptes les a arrêtés à ce jour 26 mai, et la situation audit jour est celle-ci. Le total de la recette a été de 644 francs, celui de la dépense de 435 fr. 35 c.; d'où résulte un solde de 208 fr. 65 c. Mais l'association a à payer le solde de compte dû à son imprimeur et arrêté à 600 francs pour 1846-47.

Le Comité, après ce rapport, l'homologue et approuve les comptes des secrétaires.

Cette vérification de la situation financière appelle l'attention de l'assemblée sur le recouvrement des cotisations en province. Divers modes ont été essayés. Le Comité Central a cherché à organiser dans chaque grande ville un Comité local qui se serait chargé, entre autres choses, du recouvrement des cotisations. Ces Comités locaux se sont formés sur peu de points et n'ont produit que peu de résultats.—Le Comité Central a ensuite essayé de tirer des mandats de 40 francs sur chaque Sorézien connu individuellement, et d'en faire opérer la rentrée par les Messageries Nationales. Peu de ces mandats ont été acquittés, et les fonds en provenant ont été absorbés par les commissions dues aux messageries Nationales pour l'ensemble des mandats qui leur avaient été remis.—Le Comité Central a ensuite adressé à chaque Sorézien, soit avec le compte-rendu des banquets, soit séparément, des circulaires affranchies pour provoquer l'envoi des cotisations en un bon sur la poste. Ces circulaires sont restées sans réponse.—En dernier lieu, le Comité a voulu expérimenter un moyen de galvanisation en n'affranchissant pas ces circulaires et en en faisant supporter le port aux destinataires. Ce moyen a produit des résultats divers. Tel ou tel s'est plaint des 70 ou 90 centimes qu'on lui faisait payer; ses plaintes ont été son seul tribut.—De plus, une lettre nous est arrivée ainsi conçue :

« Communication essentielle.

» Alzon, 10 mai 1848.

» A monsieur le secrétaire du comité Sorézien.

» Monsieur,

» Aucun des membres de ma famille n'a été élevé à l'ancienne école de Sorrèze. Veuillez en conséquence me dispenser de payer des ports de lettres qui me sont indifférentes par leur contenu.

BARON DE FOURNALS.

(Lisez : ci-devant baron de Fournas.

Avis. — Nous prions nos camarades de province qui nous donnent des renseignements sur les noms, demeures, etc., de nos anciens condisciples d'être très exacts dans cette indication, et de ne pas nous exposer à adresser le joyeux compte-rendu de nos banquets et nos circulaires fraternelles à des personnes qu'au peu de fraternité et d'urbanité de leur réponse, plus encore qu'à leur réclamation et à l'orthographe du nom de Sorèze, nous reconnaîtrions comme n'ayant pas été élèves de notre chère école.

D'autres réponses nous ont amplement dédommagés de celle-là. Ainsi nous aimons à citer notre camarade **MERCIER** (de Lavaur) nous écrivant :

« Mes chers camarades,

» Je m'emprêse de répondre à votre appel et de vous adresser, en un mandat sur la poste, ma cotisation de 10 francs pour l'œuvre de confraternité que vous avez entreprise et à laquelle je suis aussi heureux que fier de prendre part. — Le souvenir de Sorèze vivra éternellement dans mon cœur.

» A vous, mes anciens amis, avec la plus franche cordialité.

» **MERCIER.** »

Nous citerons aussi la lettre de notre condisciple **VALETTE fils**, de Réalmont :

« Chers camarades,

» Je viens remplir l'obligation et le devoir d'un bon sorézien ;
» je viens vous adresser le montant de ma cotisation (10 fr).

» Je n'ai pas ici d'ancien camarade avec qui je puisse boire à la
» santé des lieux et des personnes au milieu desquels s'est écoulée
» notre première enfance ; j'ai sollicité nos camarades d'Albi
» d'organiser le banquet ; ils ont apparemment jugé à propos de
» ne pas y donner suite.

» Adieu, chers camarades, recevez l'expression de mes sentiments affectueux.

» Votre tout dévoué sorézien,

» **VALETTE fils.** »

Nous ne terminerons pas, avec nos camarades de province, sans donner ici un aperçu de ceux qui ont versé leur cotisation dans l'année qui vient de s'écouler ou qui s'écoule. Nous sommes convaincus que leur exemple sera suivi avec empressement :

Alexis Auriol (pour 1846 et 1847), 20 fr.; Cristine, 10 fr.; Cambon, 25 fr.; le comité d'Alger, 100 fr.; Legay, 5 fr.; Auguste Guibal, 10 fr.; Dégut, 10 fr.; Cabantous (pour 1846 et 1847), 20 fr.; Émile Sanguinède, 10 fr.; Darnis (pour les Bouches-du-Rhône et le Var), 40 fr.; Canet (pour Albi), 50 fr.; Bouluvard 1, 10 fr.; Auguste Saisset (pour Perpignan), 67 fr.; Bouttes, 10 fr.; Soubeyran 40 fr.; G. Soulier, 10 fr.; Magner, 5 fr.; Lataulade, 5 fr.; Truc, 10 fr.; Mercier, 10 fr.; Rech, 5 fr.; Valette fils, 10 fr.; Jauzion 2, 5 fr.; Henri Ducos, 5 fr.; Frédéric Fabrége, 10 fr.; Paul Nouguier, 10 fr.; Jules Nouguier, 10 fr.; Jules Bonhomme (pour Agen), Savoir : lui, 10 fr.; Bellegarde, 10 fr.; Vigier fils, 5 fr.; Rolland, 5 fr.; Gautié, 5 fr.; Bony, 5 fr., P. Coq (de Bordeaux), 10 fr.; etc.

Nous attendons les résultats du zèle des correspondants, Soréziens dans l'âme, S. Vivarez (de Cette); Frédéric Lacroix, à Alger; G. Fraissinet et Nayral 1, à Marseille; Saisset, à Perpignan; Osmin Pérés et le comité de Montauban; Frédéric Fabrége, Grätz, et F. Glaize, à Montpellier; J. Bonhomme, à Agen; P. Coq, à Bordeaux; de nos amis du Tarn, et particulièrement de nos camarades résidant à Sorèze, qui ont versé cette année aux vieux serviteurs de l'école le produit des cotisations locales, augmenté de 100 fr., dont nous leur avons fait l'envoi.

La seconde partie de la séance du 26 mai, a été consacrée à la discussion du projet de compte-rendu, présenté par la Commission chargée de sa rédaction. Ce compte-rendu a été arrêté tel que nous l'adressons à nos camarades, et nous leur disons, en finissant :

FRATERNITÉ !

Liste des convives du banquet.

ENTRÉE.	SORTIE.	NOM.	PRÉNOM.	LIEU D'ORIGINE.	PROFESSION.	DEMEURE.	COTISATION.
—	—	—	—	—	—	—	—
1 1794	1797	Saint-Martin,	Auguste,	Saint-Domingue,	propriétaire,	rue Neuve - du - Luxem-	10
2 1797	1800	Nouguier père,	Henri,	Montpellier,	avocat,	bourg, 31,	10
3 1803	1806	Ferlus (L. D.),	Dominique,	Gastelnaudary,	ancien élève, et neveu de	rue Neuve-Saint-Roch, 24,	10
4 1804	1812	Guibert, 4,	Adolphe,	Toulouse,	l'ancien directeur,	rue Serpente, 43 (invité),	—
5 1806	1810	Darblade-Séailles, 4,	Louis,	Nérac,	examinateur de la marine	rue Madame, 4,	40
6 1806	1812	Villar,	Joseph,	Carthagène,	nationale,	rue Saint-Honoré, 245,	40 fr. (pour
7 1809	1815	Milon, 2,	Adolphe,	Montpellier.	propriétaire,	1845, 46, 47	et 48).
8 1811	1821	Pasturin, 4,	Elle,	Sorèze,	ancien élève et ancien pro-	Faubourg - Saint - Honoré,	—
9 1812	1817	Duprat,	Henri,	Nérac,	fesseur,	98 bis (invité),	—
10 1812	1819	Montet,	Félix,	Montauban,	négociant,	Montpellier (à Paris, cité	24
11 1813	1816	Tonnac, 4,	Joseph-Hipp.	Moissac,	avocat,	Bergère, 9),	10
12 1813	1816	Delours,	Hippolyte,	Tournon,	chef du bureau des pas-	rue Neuve - du - Luxem-	10
13 1813	1816	Baudé,	Alphonse,	—	ports à la préfecture de	bourg, 33,	10
14 1813	1816	Ducos,	Théodore,	Bordeaux,	police,	rue Jacob, 28,	10
15 1814	1817	Fabre, 5,	Edouard,	Toulouse,	Ingénieur en chef des ponts-	rue de l'Université, 26,	10
16 1814	1818	Bastiat,	Frédéric,	Bayonne,	et chaussées,	rue l'Université, 44,	10
					Représentant du Peuple,	rue Bailli, 8,	10
					Représentant du Peuple,	rue de la Révolution, 43,	10
					ingénieur en chef des ponts-	rue Greffulhe, 6,	10
					et chaussées	rue Paradis-Poissonnière,	10
					Représentant du Peuple,	18,	10
					propriétaire,	Bayonne (à Paris, rue Choi-	—
					Représentant du Peuple,	seul, 8,	20

17	1814	1820	Larreguy,	Benjamin, Marseille,	Marseille,	au ministère du commerce,	rue Saint-Dominique-St- Germain, 37,
18	1818	1818	Arago,	Etienne, Perpignan,	Perpignan,	Représentant du Peuple et Directeur général des postes,	à l'hôtel des Postes, rue Jean-Jacques-Rousseau, Cormeilles-en-Parisis,
19	1816	1822	Cazalis, 3,	Adolphe, Charles, Montpellier,	Montpellier, Paris,	médecin, homme de lettres,	rue Neuve-des-Petits-Champs, 60,
20	1817	1822	Romey,	Henri, Montpellier,	Montpellier,	avocat au conseil d'État et à la cour de cassation,	rue Monthabor, 6,
21	1818	1822	Nouguier, 1.	Louis, Montpellier,	Montpellier,	entrepreneur de l'arroso- ment de Paris,	rue Ponthieu, 31,
22	1818	1822	Fabrége, 4.	Napoléon, Félix, Cette, Sorèze,	Napoléon, Félix, Cette, Sorèze,	négociant, ingénieur en chef des ponts- et-chaussées,	rues Petites-Ecuries, 29,
23	1818	1823	Vignal,	Émile, Charles, Montpellier,	Montpellier,	avoué, avocat général à la cour de cassation,	Châteauroux (à Paris, rue du Mail, hôtel Sully),
24	1818	1823	Borrel, 2.	Louis, Charles, Albi.	Montpellier, Albi.	avocat,	rue Coquillière, 27,
25	1819	1826	Laurens-Rabier, 1,	Hippolyte, Moulins,	Montpellier,	Représentant du Peuple,	rue Gaillon, 25,
26	1820	1824	Nouguier, 2,	Ferdinand, Montpellier,	Montpellier,	propriétaire,	rue du 29 Juillet, 41,
27	1820	1827	Nouguier, 3,	Napoléon, Olivier,	Montpellier,	membre de la chambre du commerce,	Albi (à Paris, rue de l'U- niversité, 36),
28	1820	1828	d'Aragon,	Jean-Pierre, Armand,	Montpellier,	— Montpellier (à Paris, cité Bergerre, 9),	Moulins (à Paris, rue Gran- ge-Batelière, 2),
29	1820	1828	Saint-Léger,				
30	1821	1827	Glaize,				
31	1821	1827	Nayral, 2.				
32	1822	1827	Bourbeau,				
33	1823	1828	Bonnet,				
34	1824	1827	Barbès,				
35	1823	1828					
36	1824	1827					
37	1823	1828					
38	1823	1828					
39	1823	1828					
40	1823	1828					
41	1823	1828					
42	1823	1828					
43	1823	1828					
44	1823	1828					
45	1823	1828					
46	1823	1828					
47	1823	1828					
48	1823	1828					
49	1823	1828					
50	1823	1828					
51	1824	1827					
52	1824	1827					
53	1824	1827					
54	1824	1827					
55	1824	1827					
56	1824	1827					
57	1824	1827					
58	1824	1827					
59	1824	1827					
60	1824	1827					
61	1824	1827					
62	1824	1827					
63	1824	1827					
64	1824	1827					
65	1824	1827					
66	1824	1827					
67	1824	1827					
68	1824	1827					
69	1824	1827					
70	1824	1827					
71	1824	1827					
72	1824	1827					
73	1824	1827					
74	1824	1827					
75	1824	1827					
76	1824	1827					
77	1824	1827					
78	1824	1827					
79	1824	1827					
80	1824	1827					
81	1824	1827					
82	1824	1827					
83	1824	1827					
84	1824	1827					
85	1824	1827					
86	1824	1827					
87	1824	1827					
88	1824	1827					
89	1824	1827					
90	1824	1827					
91	1824	1827					
92	1824	1827					
93	1824	1827					
94	1824	1827					
95	1824	1827					
96	1824	1827					
97	1824	1827					
98	1824	1827					
99	1824	1827					
100	1824	1827					
101	1824	1827					
102	1824	1827					
103	1824	1827					
104	1824	1827					
105	1824	1827					
106	1824	1827					
107	1824	1827					
108	1824	1827					
109	1824	1827					
110	1824	1827					
111	1824	1827					
112	1824	1827					
113	1824	1827					
114	1824	1827					
115	1824	1827					
116	1824	1827					
117	1824	1827					
118	1824	1827					
119	1824	1827					
120	1824	1827					
121	1824	1827					
122	1824	1827					
123	1824	1827					
124	1824	1827					
125	1824	1827					
126	1824	1827					
127	1824	1827					
128	1824	1827					
129	1824	1827					
130	1824	1827					
131	1824	1827					
132	1824	1827					
133	1824	1827					
134	1824	1827					
135	1824	1827					
136	1824	1827					
137	1824	1827					
138	1824	1827					
139	1824	1827					
140	1824	1827					
141	1824	1827					
142	1824	1827					
143	1824	1827					
144	1824	1827					
145	1824	1827					
146	1824	1827					
147	1824	1827					
148	1824	1827					
149	1824	1827					
150	1824	1827					
151	1824	1827					
152	1824	1827					
153	1824	1827					
154	1824	1827					
155	1824	1827					
156	1824	1827					
157	1824	1827					
158	1824	1827					
159	1824	1827					
160	1824	1827					
161	1824	1827					
162	1824	1827					
163	1824	1827					
164	1824	1827					
165	1824	1827					
166	1824	1827					
167	1824	1827					
168	1824	1827					
169	1824	1827					
170	1824	1827					
171	1824	1827					
172	1824	1827					
173	1824	1827					
174	1824	1827					
175	1824	1827					
176	1824	1827					
177	1824	1827					
178	1824	1827					
179	1824	1827					
180	1824	1827					
181	1824	1827				</td	

56	1894	1897	Pellier, Fabre,	Adolphe, Gaston,	Montpellier, Nîmes,	propriétaire, courtier de commerce à Avi- gnon,	rue Basse-du-Rempart, 50,	40
57	1895	1899	Comeau, 4,	Louis,	Lyon,	médecin,	Avignon (à Paris, rue du Faubourg-St-Denis, 47), rue du Faubourg-Saint- Denis, 47, rue Lafitte, 46,	40
58	1895	1899	Moussous, 4,	Louis, Alexandre,	Toulouse, Mourville (Haute- Garonne),	médecin,		40
59	1895	1852	Laplane,	Hippolyte,	Narbonne,	chef de bataillon de la garde nationale (banlieue), propriétaire,	Courbevoie, Narbonne (à Paris, rue du Port-Mahon, 9),	40
60	1896	1850	Faure,	Léopold,	Beaumont-de-Lo- magne,	médecin, négociant,	rue des Fossés-Saint-Ger- main-l'Auxerrois, 20, Castres (à Paris, rue Mon- signorey, 1),	40
61	1897	1852	Moncouet,	Auguste,	Castres,	petit-fils et fils des anciens professeurs de ce nom et pharmacien en chef à l'hô- pital du Midi,		5
62	1897	1854	Burie,	Charles,	Sorèze,	homme de lettres, employé manufacturier,		5
63	1897	1857	Grassi,	Casimir, Louis,	Rome, Toulouse,	médecin, ingénieur de la marine, au ministère de la guerre, fils de l'ancien professeur,	rue Saint-Jacques, rue Lafitte, 49, rue des Dames, 40, aux Thermes,	40
64	1898	1850	Devaux,	André, Aristide, Charles,	Charlestown, Londjeaux (Aude), Paris,	avoué à la cour d'appel, juge d'instruction à Chinon,	rue Geoffroy-Marie, 43, rue Neuve-Saint-Roch, 39,	40
65	1898	1854	Vaisse,	Joseph, Hyacinthe,	Cannes, Albi,	avocat, docteur en droit, ancien magistrat, étudiant en droit,	rue de Ponthieu, 3, rue Richelieu, 45, Chinon (à Paris, rue Saint- Dominique-St-Germain, 18), rue des Saints-Pères, 26,	40
66	1899	1852	Chanel,	Léo, Léopold, Saint-Cyr,	Bergerac, Castelnau-dary, Sorèze,	avocat, étudiant en droit,	rue de Grammont, 4, rue Saint-Dominique-St- Germain, 3;	40
67	1850	1855	Lieussous,				rue Geoffroy-Marie, 43.	3
68	1851	1856	Sieurac, 4.					40
69	1852	1856	Desmarest,					40
70	1852	1857	Boisboissel,					40
71	1852	1858	Domenget, 2,					40
72	1853	1840	Bataille.					40
73	1857	1840	de Barrau,					40
74	1857	1840	TOUT					40
75	1857	1840	Semeries, Genets,	Dominique,	Paris,	avocat, avocat,	à Alger,	3

Règlement de l'Association Sorézienne.

L'objet de l'association sorézienne est notamment :
De former un point de ralliement pour tous les anciens élèves de l'école de Sorèze ;

De raviver de plus en plus les souvenirs d'enfance restés dans leur cœur, les sentiments de fraternité entre eux, et de reconnaissance envers les anciens directeurs et professeurs dont la mémoire leur est chère ;

D'administrer une caisse de subvention qui sera constituée au moyen d'une cotisation annuelle de 5 fr. *au moins*, et dont les fonds seront déposés dans une maison de banque désignée par le Comité ;

De veiller, en un mot, à tous les intérêts Soréziens, pour le mieux de ces intérêts, et avec les pouvoirs les plus étendus.

La politique est et restera étrangère à l'Association.

Le Comité se réunira une fois par mois.

Il rendra son compte annuel en assemblée générale des Soréziens présents à Paris, dans la soirée du lundi qui suivra le banquet de chaque année, fixé au second jeudi de mai. Le Comité s'occupera de l'organisation de ce banquet.

Le Comité est renouvelé tous les ans lors de l'assemblée générale. Les membres sortants peuvent être réélus.

Il est autorisé, en cas d'absence ou d'empêchement d'un ou de plusieurs de ses membres, à se compléter, s'il le juge convenable, par un nombre égal d'adjonctions.

Règlement du banquet Sorézien.

Aucun toast ne sera porté sans avoir été communiqué, avant le dîner, par écrit et avec ses développements, au président du banquet.

Il en sera de même pour la lecture de toutes pièces de vers ou chansons.

Les discours écrits sont prohibés.

Le compte-rendu sommaire des opérations du Comité sera lu entre le premier et le second service.

Chacun, en arrivant, devra se présenter aux secrétaires pour leur donner ses nom, prénom habituel, lieu d'origine, dates d'entrée à Sorèze et de sortie, profession et demeure ; — si l'on a été plusieurs du même nom et à la même époque à Sorèze, on indiquera son numéro.

Ceux pour lesquels cette formalité aura déjà été remplie, devront en vérifier l'exactitude et rectifier ce qui serait susceptible de rectification.

On se placera à table à peu près par rang d'ancienneté, les anciens partant de la gauche du président.

Le président sera placé au milieu de la table, et le vice-président en face.

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL SORÉZIEN.

Président.

TH. DUCOS, Représentant du Peuple.

Vice-présidents.

PAGÈS ainé, maître des requêtes au Conseil d'Etat.
DUPRAT, chef du bureau des passeports à la Préfecture de police.
GUIBERT, 1, examinateur de la Marine nationale.

Membres.

ALBY (Ernest), homme de lettres.
ARAGO (Etienne), Représentant du Peuple, directeur général des postes.
D'ARAGON (Charles), Représentant du Peuple.
ARNOUX, homme de lettres.
BARBE (Auguste), de Castres, négociant.
BONNET, de Marseille, propriétaire.
CASSANAC (Eugène), professeur de mathématiques.
CHANET, médecin.
COMEAU, 1, médecin.
DARBLADE-SÉAILLES, propriétaire.
DERAMONT, médecin.
DESMAREST, avoué à la cour d'appel.
DEVAUX, homme de lettres.
DHEBRA DE POUZALS, chef de bureau au chemin de fer de Paris à Orléans.
DOMENGET, avocat, docteur en droit.
FABRE, de Toulouse, propriétaire.
FABRÈGE, 1, entrepreneur de l'arrosement de Paris.
GARONNE DE LAVOISSIER, homme de lettres.
GUIBAL (Louis), manufacturier.
GUIBAL (Auguste), de Castres, négociant.
JAURES-GOT, négociant.
JAUZION, ingénieur civil.
LACROIX (Frédéric), directeur général des affaires civiles en Algérie.
LAPLANE, chef de bataillon de la garde nationale de la banlieue.
LAURENS-RABIER, avoué.
MARBOT (général).
MARTINEZ, propriétaire.
NAYRAL, 2, négociant.
NOUGUIER père, avocat.
NOUGUIER (Henri), avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation.
NOUGUIER (Charles), avocat général à la cour de cassation.
PAGÈS jeune, ancien préfet.
PASTURIN (Elie), avocat.
PAULINIER, propriétaire,
PELLIER, propriétaire.
REIG, négociant.
DE RICHEMONT, propriétaire.
ROMEY (Charles), homme de lettres.
ROY (Louis), négociant.

Membres du bureau.

TH. DUCOS, président.
PAGÈS ainé, **DUPRAT** et **GUIBERT**, vice-présidents.
NOUGUIER (Henri), **PASTURIN** (Elie) et **DOMENGET**, secrétaires.
PAULINIER, trésorier.

AVIS ESSENTIEL.

Nous faisons appel à tous nos camarades pour un double tribut à fournir à notre Association amicale.

Le premier consiste dans des renseignements à nous envoyer, par la poste, sur nos anciens condisciples à eux connus, en indiquant leurs nom, prénoms, numéro à Sorèze (s'il y avait, à la même époque, plusieurs élèves du même nom), lieu d'origine, profession et demeure. Nous les renvoyons, pour modèle, au tableau que nous donnons ci-avant, des Soréziens qui ont siégé au banquet de Paris. Il est nécessaire que ces renseignements nous parviennent au plus tôt, pour que la statistique générale, que nous nous occupons de dresser, soit imprimée et distribuée à chacun avant la fin de cette année.

Le second objet, que nous signalons à leur sollicitude, c'est le recouvrement et l'envoi de la cotisation de 1848. Cette cotisation a été à peu près uniformément de 10 fr., comme on a pu le voir au banquet de Paris ; le minimum est de 5 fr. Il faut le reconnaître, par les chiffres que nos comptes-rendus présentent, Paris est entré pour plus des deux tiers dans les versements faits dans l'année qui vient de s'écouler. Il faut que la province nous seconde, sous peine de ne point satisfaire aux quelques misères Soréziennes, qui, comme toutes les autres, ont été grandes cette année. Il faut que des Comités locaux s'organisent pour opérer le recouvrement des cotisations individuelles, et en adresser le montant au Comité Central à Paris, ou que chacun nous en fasse directement l'envoi. Un bon sur la poste est le mode le plus simple.

Comme dernier avis à nos camarades, nous leur indiquerons l'*Histoire de Sorèze*, par notre ami ANACHARSIS COMBES, de Castres, et nous les engageons tous à y souscrire. Ils n'ont pour cela qu'à écrire au Comité Central à Paris, ou à M. Jouglal, libraire, à Toulouse, qui leur expédiera l'ouvrage *franco* à domicile. (Voir, sur la couverture du présent compte rendu, l'annonce de cet ouvrage.)

